

Bienvenue aux présents et aux personnalités présentes,

Un an après vous avoir souhaité la bienvenue à notre assemblée générale, du 25^e anniversaire, dans le cadre prestigieux qu'est le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Metz, nous voici réunis dans un autre haut lieu de l'histoire messine le Cloître des Récollets. Merci à Monsieur le Maire et à son conseil municipal d'avoir répondu favorablement à notre demande.

Je vais m'efforcer d'être court car nous savons qu'au bout de deux heures de débat l'attention devient moins soutenue. Or comme c'est le cas depuis plusieurs années nous aurons un invité d'honneur en la personne du docteur Pannetier, chef du service psychiatrie au CHR de Mercy et qui a souvent à faire des demandeurs d'asile.

Compte-tenu du document que vous avez entre les mains et des chiffres que vous découvrirez sur l'écran je crois pouvoir dire que vous saurez tout sur nos activités et je passerai très rapidement au rapport financier, qui lui est incontournable et aux élections puisque comme tous les ans nous avons un tiers sortant du CA à renouveler.

Nous nous efforcerons, bien évidemment, de répondre aux questions que vous souhaitez poser après l'examen des différents rapports.

Ce que je disais il y a un an est, malheureusement toujours d'actualité. Conflits, insurrections, massacres entre ethnies, séquelles de conflits passés, minorités persécutées et privées de leur nationalité, exode sont toujours là. Ce sont ces situations inextricables qui provoquent l'afflux de demandeurs d'asile qui n'ont pas le droit au travail en France pendant la procédure et qui ne peuvent retourner dans leur pays sous peine d'être privés de liberté voire maltraités et persécutés.

Il y a un an dans mon mot de bienvenue j'évoquais le <Vivre ensemble> en demandant que ce ne soit pas simplement un slogan de circonstance. Les tragiques événements de janvier ont fait que ce « mieux vivre ensemble » devienne l'un des objectifs majeurs de notre société, de notre République. Mais, à ce jour, un courrier au Préfet, faisant part de notre expérience dans ce

domaine et notre disponibilité pour participer à l'émancipation de ce « mieux vivre ensemble, est, à ce jour, resté sans réponse.

Il conviendrait aussi que chacun se rappelle, et le fasse savoir autour de lui, que nos lois définissent déjà un certain nombre de règles nécessaires au bon fonctionnement de la République et au respect de ses valeurs.

En ce qui concerne le droit d'asile rappelons qu'il est un principe fondamental de la Constitution Française, que la France doit respecter sa signature sur des textes internationaux tels que la Déclaration universelle des Droits de l'homme, dont elle est à l'origine, sur la Déclaration des droits de l'enfant ou encore sur la Convention de Genève. Et que la France soit fidèle à sa devise <Liberté, Egalité, Fraternité> auxquelles, comme on en parle beaucoup depuis deux mois, on peut ajouter tolérance et laïcité.

Merci aux administrateurs, accueillants, enseignants et traducteurs pour votre travail, merci aux organismes et associations qui nous aident dans notre combat, merci aux adhérents et sympathisants pour votre soutien.

Bonne assemblée générale et merci de votre attention.